

FORMATION

**Jacky LEBON (Responsable de l'école des cadres) Formation DAF/DIF/BEES
Williams ANDOCHE Stage pratique de body karaté.**

Pour enseigner le body karaté, il faut au minimum :

- Posséder un DAF (diplôme d'animateur fédéral) dans l'un des styles de karaté ou disciplines associées de la Fédération .**
- Suivre un des différents stages organisés par la Commission Body Karaté pour approfondir vos connaissances théoriques et pratiques de la discipline.**

(Rappel: Selon la réglementation en vigueur vous devez être au moins titulaire d'une ceinture noire 1^{er} DAN de la FFKDA pour enseigner).